

avons un bureau dont l'effectif, composé d'environ sept professionnels et une demi-douzaine de préposés aux écritures, s'occupe de tous les petits ports de plaisance, non seulement ceux de l'Ontario où il y en a environ 4 400, mais également ceux du Manitoba, de la Saskatchewan et des Territoires du Nord-Ouest.

Le député a déclaré que les petits ports de plaisance disposaient d'un budget de 6 millions de dollars. Il pourrait également mentionner ce que le gouvernement a fait en 1987. Essentiellement, ce ministère n'a rien fait entre 1984 et 1987. Puis, tout à coup, il se retrouve avec un gros magot entre les mains, environ 17 millions de dollars je crois, à dépenser pour préparer, dans la région de l'Ontario, les élections de 1988.

S'il y a bien une façon connue de diriger un ministère et une industrie, c'est bien en fonction des prochaines élections, en tentant, à coups de pots-de-vin, d'accroître et de bien asseoir sa domination. Donc, le député parle, soit du budget pour les ressources humaines, soit des fonds spéciaux pour l'exercice 1987-1988. Avec un budget annuel de 3 ou 4 millions de dollars, on ne peut même pas assurer l'entretien des 4 100 à 4 400 petits ports de plaisance. C'est pour cette raison que je m'inquiète beaucoup de la réduction, prévue dans le dernier budget, de 4 millions de dollars s'appliquant à une petite agence gouvernementale qui peut être extrêmement utile à l'industrie touristique.

• (1610)

Dans ma circonscription, nous pourrions facilement dépenser le budget prévu pour toute la région de l'Ontario. Nous ne disposons pas de tout cet argent puisqu'il faut le partager avec les autres projets qui forment 90 p. 100 de toutes les initiatives dans la région de l'Ontario. J'espère sincèrement que le député demandera au gouvernement de ne pas procéder à cette compression de 4 millions de dollars, parce qu'elle nuira non seulement à la Colombie-Britannique, mais aussi à l'Ontario. Elle nuira certainement à la région d'Algoma-Manitoulin où se trouvent environ 10 p. 100 de tous les petits ports de plaisance de la région de l'Ontario.

M. Raymond Skelly (North Island—Powell River): Monsieur le Président, en ce qui concerne la motion présentée par mes collègues sur le développement régional, je voudrais les féliciter sur un point très important.

Je voudrais signaler au député le caractère injuste et inéquitable des récentes réductions effectuées par le

gouvernement conservateur dans les centres pour femmes dans tout le Canada.

Dans ma région, l'organisation féminine de la ville et du district de Campbell River a vu son financement entièrement supprimé. Cet organisme jouait un rôle très important en assurant la participation juste et équitable des femmes sur le marché du travail. Il contribuait à offrir des programmes de formation et de recyclage. Il s'occupait de services d'orientation, de présentations d'employés éventuels, puis il a dirigé un centre d'accueil et s'est montré très actif dans le domaine des garderies.

En outre, cet organisme a mis sur pied un centre de transition pour protéger les femmes et les enfants contre la violence familiale. Il a lancé des programmes visant à venir en aide aux enfants maltraités, à contrôler les naissances et à fournir des services juridiques. C'était un organisme communautaire qui avait un rôle très important à jouer dans la mise sur pied de services pour les femmes. Il aidait les femmes à entrer sur le marché du travail, à sortir des ghettos professionnels et à se trouver des emplois assez bien rémunérés et à leur assurer la parité salariale. Comme service communautaire, l'organisation était exemplaire et elle avait une grande importance en ce qui concerne les services aux femmes de cette collectivité. Elle a aussi été une inspiration pour les associations féminines d'autres collectivités dans des régions plus éloignées et dans des villes mono-industrielles où il n'y a pas de perspectives d'emploi dans bien des cas. Elle a fait un travail magnifique.

Fait intéressant à signaler, ce centre pour femmes de la ville et du district de Campbell River a été mis sur pied par l'actuelle ministre responsable de la situation de la femme. Elle en a été l'une des chevilles ouvrières. Quelle ironie: elle fait volte-face et absout le gouvernement d'avoir privé la collectivité de cette ressource. Je demande au député du parti qui a proposé la motion d'aujourd'hui s'il est d'avis que le gouvernement devrait immédiatement revenir sur sa décision de ne plus financer les centres de ressources pour les femmes et rétablir ce financement essentiel à un niveau acceptable, de façon que le centre puisse continuer son travail et donner aux femmes des occasions et des chances égales de trouver le genre d'emplois que créerait un programme rationnel de développement régional.

Je vois que le ministre du Commerce extérieur est présent à la Chambre. Je me demande si, défenseur qu'il est des droits et de l'égalité de la femme au Canada, il ne pourrait pas prendre la parole et expliquer la position du